

CAMEROUN

**Déclaration de la Délégation du Cameroun
Cent neuvième session du Conseil Exécutif des États Parties à la
Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques.
(La Haye, 7-10 octobre 2025)**

**Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général
Excellences
Chers collègues**

1. J'ai l'honneur d'adresser mes chaleureuses salutations à Son Excellence **Thomas Schieb**, Ambassadeur et Représentant Permanent de la République Fédérale d'Allemagne, Président de la 110 Session du Conseil Exécutif. Je voudrais l'assurer du soutien de ma Délégation. Nous lui souhaitons plein succès dans les travaux.
2. Il m'est également agréable d'exprimer ma vive reconnaissance au Directeur Général pour son rapport riche en information. Mes admirations sont adressées à Mme le Directeur Général Adjoint pour son leadership féminin. Ma reconnaissance à l'endroit de l'ensemble du personnel du secrétariat Technique pour leur dévouement.
3. Ma délégation s'aligne pleinement aux Déclarations du Groupe NAM plus Chine ainsi que du Groupe Africain, délivrées respectivement par **Son Excellence Mme Mirjiam Blaak Sow, Ambassadeur de l'Ouganda et Son Excellence Monsieur Vusimuzi Mandonsela de l'Afrique du Sud**.
4. Je voudrais formuler des remarques à titre national.

Monsieur le Président,

5. Ma Délégation voudrait saluer les efforts fournis par les Autorités Nationales Africaines soutenues par le Secrétariat Technique afin de rendre plus compréhensibles la Convention ainsi que les activités de l'Organisation pour les acteurs africains.
6. La mise en œuvre de la 6ème phase du Programme Africain a connu des résultats palpables et concrets du moins en ce qui concerne la diffusion de la Convention au Cameroun. En effet, l'Autorité Nationale de mon pays est de plus en plus aguerrie s'agissant de ses missions dans le cadre de la sensibilisation des différents acteurs impliqués dans l'utilisation pacifique de la chimie. Le concept de la 7ème phase présentée par le Secrétariat Technique conforte la position de ma délégation quant au plaidoyer de voir

ce programme être entièrement soutenu par le budget régulier de notre Organisation.

7. Ma délégation encourage en outre la coopération Sud-Sud dans le cadre d'échanges d'expérience et de bonnes pratiques. Mon pays a d'ores et déjà entrepris des démarches dans ce sens avec certains pays.
8. Grâce à l'assistance et la coopération internationale, l'Afrique a aujourd'hui un laboratoire désigné et est prête à davantage coopérer pour la désignation d'autres infrastructures qui contribueraient à la préservation de la sûreté et de la sécurité chimiques ainsi qu'au développement de l'expertise africaine dans le domaine de la chimie.
9. Ma Délégation félicite le Directeur Général pour la politique de genre implémentée depuis son mandat de notre Organisation. En effet, de plus en plus de femmes s'intéressent au domaine de la chimie. Le nombre des candidatures féminines hautement qualifiées et enregistrées pour le poste de Directeur Général illustre à suffisance mon propos. Ma délégation pense que c'est le temps des femmes, et pense qu'une touche féminine ferait du bien à l'Organisation dont le management jusqu'à ce jour est à apprécier.
10. Mon pays, membre d'un groupe sous représenté dans les postes clés de l'Organisation est d'avis que la politique de représentation géographique devrait être équitablement appliquée. Dans cette veine, il m'est particulièrement important de partager mon sentiment sur la gestion du processus de désignation du nouveau Directeur Général.
11. Monsieur le Président, Nous avons tous ici été témoins d'un incident peut-être anodin, mais qui a suscité des interrogations sur la transparence et l'équité du processus ainsi que sur l'égalité de traitement des États Parties. Ceci m'amène à poser la question de la pertinence d'une réflexion sur une procédure plus souple, plus pratique et moins complexe de désignation du Directeur Général. Ainsi pourrions-nous jeter comme une bouteille à la mer l'idée de l'application du principe de rotation géographique pour la désignation au poste de Directeur Général.

Monsieur le Président,

12. Notre Organisation, dans son activité de désarmement chimique est à féliciter car elle a atteint son objectif principal à savoir la destruction des armes abandonnées. Son rôle reste très important compte tenu de son expertise. Dans cette rubrique qu'il me soit permis d'indiquer que ma délégation qui n'est pas favorable à une augmentation drastique du budget, soutiendra le programme de budget au regard des activités techniques et de renforcement de capacités qu'imposent la situation en Syrie.
13. Les nouvelles menaces notamment le terrorisme chimique fragilisent de plus en plus la paix et la stabilité internationales. L'apparition d'outils

encore plus sophistiqués, notamment l'Intelligence Artificielle, fonde à ce que la communauté internationale se penche sur la question. L'Afrique à travers le Maroc qui a organisé en octobre 2024, un séminaire international sur la question a ainsi lancé le signal sur sa disponibilité à participer activement à la réflexion sur cet important sujet. La réunion du Groupe de travail sur le terrorisme du 1er octobre 2025 a renseigné à suffisance sur cette nouvelle forme de menace à la sécurité internationale dans sa globalité.

Monsieur le président

14. Mon pays s'il faut encore le rappeler est pour le respect strict de la Convention, et est contre l'usage de la chimie à des fins non pacifiques, par qui que ce soit et quelques soient les circonstances et les raisons.

Je vous remercie pour votre aimable attention et souhaite que cette déclaration soit publiée sur les supports de communication de l'Organisation notamment le site web et catalyst.